

<https://lillebonne.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article62>



Le Conservatoire

- Administratif - Intervenants Extérieurs -

Date de mise en ligne : jeudi 25 novembre 2010

Copyright © Circonscription Éducation Nationale de Lillebonne - Tous droits réservés

Le **Conservatoire à rayonnement départemental de Notre Dame de Gravenchon** permet aux écoles qui le souhaitent et valident un projet pédagogique d'obtenir un intervenant extérieur spécialisé en musique.

Ces interventions concernent l'ensemble de la circonscription.

Leur intervention est définie par la note de service envoyée aux écoles en mars/avril.

Pour toute demande, un projet pédagogique est à remplir et à transmettre en deux exemplaires à l'IEN.

Le Conservatoire propose un document explicitant son fonctionnement et le partenariat avec l'Education Nationale, document qui peut aider à la rédaction du projet pédagogique.

Pour tous renseignements, prendre contact avec Bruno Parmentier Bernage, CPEM